



À RETENIR CETTE SEMAINE

Céréales..... p2

Stade majoritaire des céréales : fin tallage

Montaison démarrée pour les blés et orges d'hiver

Colza..... p4

Stade : Généralisation du stade boutons accolés (D1).

Charançons de la tige du colza : Le risque persiste dans les parcelles non protégées.

Méligèthes : Les colzas sont au stade sensible. Surveiller les infestations sur plantes dès le retour de conditions favorables.

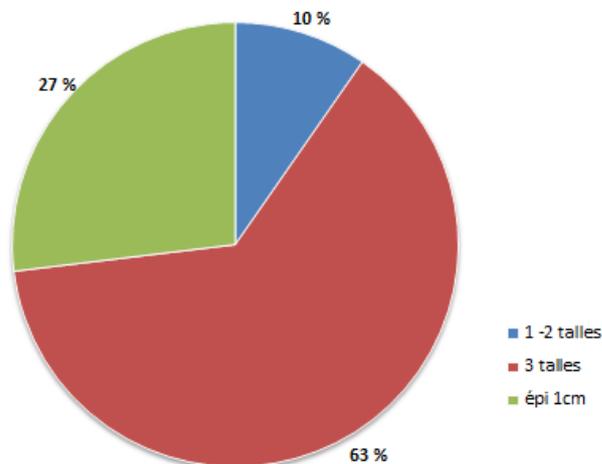
Bilan ravageurs d'automne : Présence de larves d'altise et de charançon du bourgeon terminal dans plus de 30% des parcelles. Quelques parcelles avec des dégâts importants sont observées.

-  Le réseau **Blé tendre d'hiver** compte **52 parcelles** observées cette semaine (Lorraine et Barrois)
-  Le réseau **Orge d'hiver** compte **32 parcelles** observées cette semaine (Lorraine et Barrois)
-  Le réseau **Colza** compte **71 parcelles** observées cette semaine (Lorraine et Barrois)



1 Stade de la culture

Répartition des stades du blé tendre (52 parcelles)

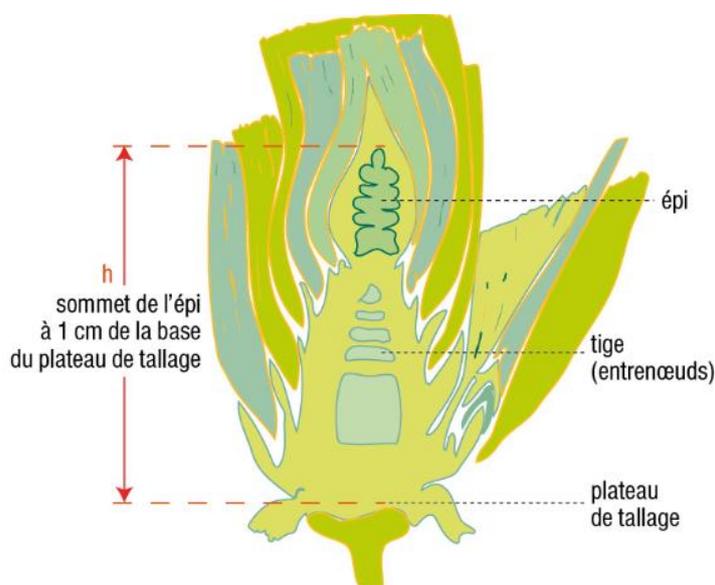


Les blés sont majoritairement en fin de période de tallage. Il y a 14 parcelles de blé (sur 52 observées) au stade épi 1 cm. Sur le réseau les blés ont une hauteur d'épi moyenne de 6.5 mm avec un maximum à 16 (mélange de variétés semé le 01/10/18 à Stainville-55).

Pour suivre le stade épi 1cm :

L'observation du stade de montaison se fait par dissection d'une dizaine de maîtres brins : prélever les plantes, pour chaque plante prendre la tige la plus développée, couper les racines à la base de la tige, fendre la tige avec un cutter à partir de la base dans le sens de la longueur, mesurer la distance entre la base du plateau de tallage et le sommet de l'épi, faire la moyenne des hauteurs mesurées. Le stade épi 1cm est atteint lorsque l'épi est à 1cm du plateau de tallage.

Figure 1 : Coupe longitudinale d'une tige de blé tendre

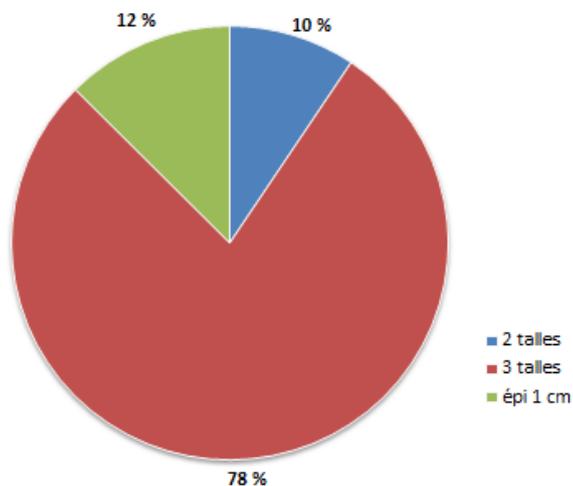


Source : gembloix.uig.ac.be



1 Stade de la culture

Répartition des stades de l'orge d'hiver (32 parcelles)



Les orges d'hiver sont toujours majoritairement en fin de période de tallage. Il y a 4 parcelles d'orge d'hiver (sur 32 observées) au stade épi 1 cm. Au sein du réseau d'observation, les orges ont une hauteur d'épi moyenne de 5.3 mm avec un maximum à 9.

Les températures plus douces annoncées cette semaine vont généraliser le stade épi 1 cm sur blé comme sur orge.

2 Maladies

Des symptômes de **rhynchosporiose** sont signalés sur la F3 actuelle dans 10 parcelles et une seule parcelle sur la F2 actuelle.

3 Ravageurs

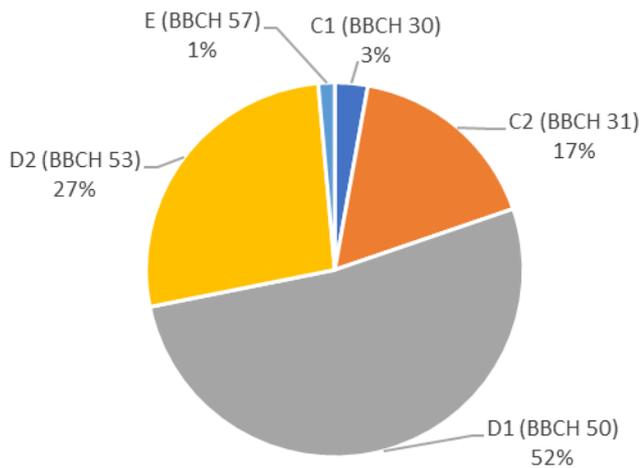
Des dégâts de **campagnols** (<20%) sont signalés dans 2 parcelles d'orge d'hiver et 4 parcelles de blé.



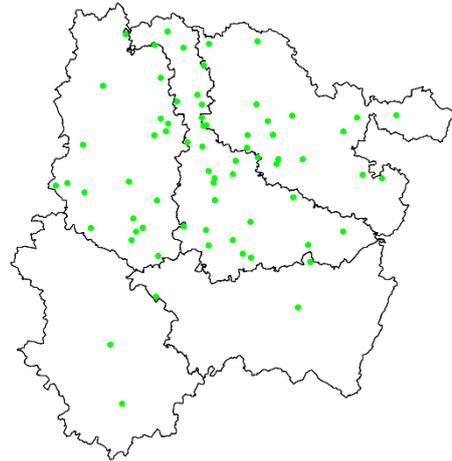
1 Stade de la culture

La grande majorité des parcelles de colza est aujourd'hui aux stades boutons accolés (D1 et D2).

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées du 15/03/2019 au 19/03/2019



Reconnaître les stades :



Stade D1 : Boutons accolés cachés



Stade D2 : Inflorescence dégagée



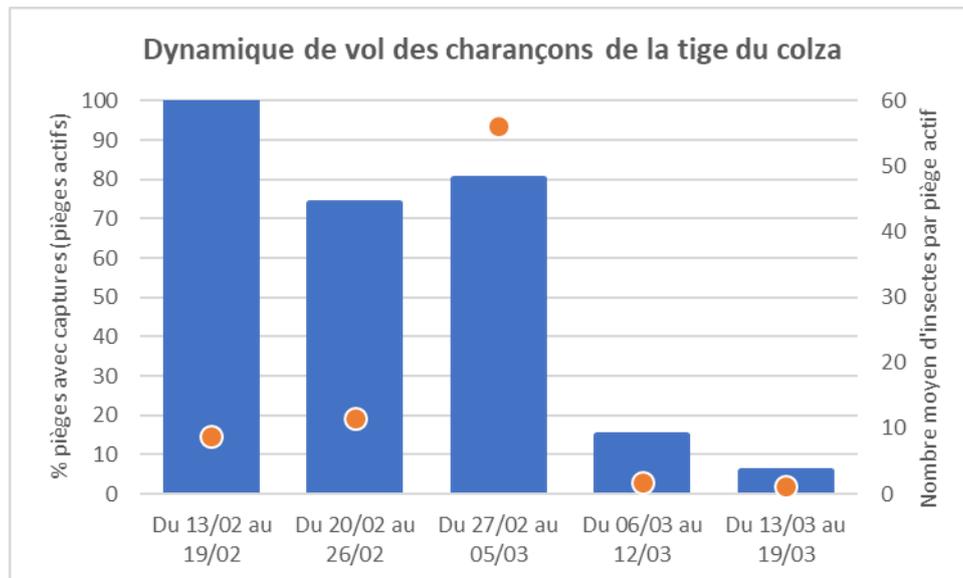
Stade E : Boutons séparés, les pédoncules floraux s'allongent

2 Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi*)

a. Observation

Pour la description biologique du ravageur et de sa nuisibilité, se référer au [BSV n°2](#) du 06/03/2019.

Pour la 2^{ème} semaine consécutive, le vol de charançon de la tige est faible. On dénombre seulement 6% de pièges actifs avec en moyenne 1.5 insectes capturés. Nous n'observons pas de nouvelle réinfestation à ce jour. Avec le retour de conditions favorables, il est possible que les insectes volent à nouveau. Si tel est le cas, le suivi de la maturation ovarienne des nouveaux individus capturés nous renseignera sur le risque qu'ils représentent.



Les insectes présents dans les parcelles sont toujours actifs si le risque n'a pas été maîtrisé. On observe des piqûres de nutrition et de ponte. Trois parcelles du réseau signalent des déformations de la tige à hauteur de 4% des colzas observés.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité en Lorraine. On considère qu'il y a un risque dès lors que sa présence est relevée sur la parcelle et après un délai de 8 à 10 jours (nécessaire à la maturation des femelles) du stade C2 à E (boutons séparés) inclus.

c. Analyse de risque

Dans les secteurs où aucune capture de charançon de la tige du colza n'a été enregistrée depuis la reprise ET où l'on observe aucune trace d'activité sur plante (piqûres de nutrition, piqûre de ponte), le risque est faible.

Dans les secteurs où la présence du ravageur est détectée (majorité des situations sur le territoire), on distingue deux cas. Dans les parcelles protégées, le risque vis-à-vis du charançon de la tige du colza est faible. En revanche, pour les parcelles non protégées, ayant atteint ou dépassé le stade C2, le risque d'avoir des dégâts est fort, d'autant plus que les éclatements de tige sont favorisés par une croissance rapide des plantes.

3 Méligèthes (*Meligethes sp.*)

a. Observation

Les méligèthes sont des petits coléoptères noir brillant avec des reflets métalliques. Ils sont reconnaissables avec leurs antennes en forme de massue. Ils sont facilement repérés sur le haut des plantes mais leur présence n'est pas toujours synonyme de perte de rendement. Lorsque les conditions sont favorables, le colza peut compenser les pertes par l'émission d'autres boutons floraux. A l'inverse, dans des situations de printemps sec et/ou de colza handicapé, la nuisibilité peut être importante.

Le dénombrement des méligèthes sur plante est essentiel dans le raisonnement de la lutte : compter le nombre de méligèthes sur 5 x 5 plantes consécutives, puis calculer le nombre moyen de méligèthe par plante et le pourcentage de plantes infestées.



Méligèthes sur boutons – photo
Terres Inovia

Les conditions climatiques défavorables (pluie, vent) retardent l'arrivée des méligèthes cette année. Seul 1 piège du réseau a été actif cette semaine (sur 21 relevés). Leur présence sur plante est très faible. Dans les quelques cas où les méligèthes sont observés sur plantes, on dénombre moins de 10% de plantes porteuses ou en moyenne 0.1 méligèthe par plante.

b. Seuil indicatif de risque

Le colza est sensible aux attaques de méligèthes de l'apparition des boutons floraux (D1) jusqu'à l'entrée en floraison. Dans le cas général, le risque devient faible dès l'apparition des premières fleurs sauf si la culture peine à rentrer en pleine floraison.

Les seuils de nuisibilité sont modulés en fonction de l'état du colza et du niveau d'infestation (tableau ci-dessous).

État de la culture	Stade boutons accolés (D1-BBCH50)	Stade boutons séparés (E-BBCH57)
Colza handicapé, peu vigoureux ; conditions peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50% plantes infestées	2-3 méligèthes/plante ou 65 à 75% plantes infestées
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif	En général pas d'intervention. Attendre stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 méligèthes/plante

Seuils de nuisibilité en nombre de méligèthes par plantes ou en % de plantes infestées
(*températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs...)

c. Analyse de risque

Les conditions climatiques n'ont jusqu'alors pas été favorables à l'activité des méligèthes sur les boutons de colza. Aucune parcelle du réseau d'observation ne dépasse les seuils indicatifs de risque. Toutefois, avec le retour du beau temps, il est important de surveiller les méligèthes car les cultures sont en pleine période de sensibilité à ce ravageur. Le risque est faible jusqu'à présent mais il pourrait augmenter rapidement avec le retour de conditions climatiques favorables. L'observation à l'échelle de la parcelle est essentielle pour l'analyse du risque.

Adapter sa stratégie de lutte contre les méligèthes en associant une variété de colza à floraison très précoce avec la variété principale.

Au moment du semis, mélanger deux variétés de colza dont l'une, sensiblement plus haute et plus précoce à floraison (environ 15 jours), représentant entre 5% et 10 % des semences, permet de limiter le risque méligèthe.

En effet, l'apparition des fleurs de la variété plus précoce attire les méligèthes et permet de leur fournir le pollen qu'ils recherchent, sans que ces insectes ne détruisent les boutons floraux de la variété principale.



Variété précoce
Terres Inovia

4 Bilan ravageurs d'automne

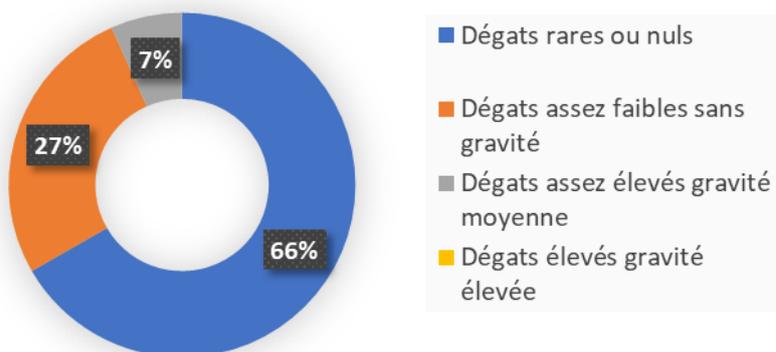
Les observations réalisées au cours de ces deux dernières semaines confirment que l'automne et l'hiver ont été favorables à l'activité des ravageurs d'automne. La présence de larves de charançon du bourgeon terminal et de grosse altise est observée dans 20 à 40% des parcelles du réseau. Dans les situations non protégées, le pourcentage de plantes avec le cœur détruit ou un port buissonnant est en moyenne de 30%. Dans ces situations, le potentiel de rendement est entamé.

Bilan des dégâts de charançon du bourgeon terminal			
Nb de parcelles observées	% parcelles avec présence du ravageur	% plantes avec larve moyen [min;max] sur les parcelles touchées	% plantes avec cœur détruit ou port buissonnant moyen [min;max] sur les parcelles touchées
conduite agriculteur	37	21% [4;80]	9% [2;30]
témoin non traité	13		29% [5;52]

Bilan des dégâts de grosse altise (altise d'hiver)			
Nb de parcelles observées	% parcelles avec présence du ravageur	% plantes avec larve moyen [min;max] sur les parcelles touchées	% plantes avec cœur détruit ou port buissonnant moyen [min;max] sur les parcelles touchées
conduite agriculteur	73	27% [4;100]	7% [4;10]
témoin non traité	16		31% [28;36]

Si le charançon du bourgeon terminal est un ravageur bien connu sur le territoire lorrain, on note cette année une recrudescence des larves d'altises. Localement, la pression exercée par les grosses altises est inédite. Dans ce contexte, 21 berlèses ont été réalisées par les observateurs pour déterminer le nombre de larves de grosse altise par plante. 3 situations inquiétantes sont relevées avec 11 à 25 larves par plante (tous stades larvaires confondus) : Houdelaincourt (55), Haroué (54) en situations non traitées, Biesles (55) en conduite classique.

Appréciation des dégâts de grosses altises en sortie d'hiver (fréquence de réponse)



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive
en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA
BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :**

Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, EMC2, EstAgri, la FREDON Lorraine, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Lorraine

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Arvalis - Institut du Végétal, DRAAF (SRAL) FREDON Lorraine, Terres Inovia, Partenaires.

Coordination et renseignements :

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr
Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.